

Psychologue Clinicien – Service d'Aide aux Victimes

**Type de contrat :**

CDD 1 an – 35h

**Descriptif du poste : Accompagnement et soutien psychologique aux victimes d'infractions pénales ou accidents collectifs au sein du Service d'Aide aux victimes**

- Accueil, écoute et orientation des victimes
- Accompagnement individuel ou en groupe
- Animation d'informations collectives, d'actions de prévention
- Participation aux réunions internes et externes

**Items et exigences requises :**

- MASTER 2 de psychologie clinique, idéalement avec une spécialisation en victimologie, ou psycho traumatologie
- Maîtrise des techniques d'écoute et d'entretien
- Capacité à diagnostiquer une problématique psycho-sociale
- Collecte de données, traitement et analyse des indicateurs
- Restitution quantitative et qualitative de l'activité
- Maîtrise des techniques de debriefing individuel et collectif

**Compétences requises :**

- Capacités relationnelles : écoute, empathie, neutralité, sens de la discrétion et de la confidentialité
- Connaissance des situations et problématiques de l'exclusion sociale
- Capacité de travail en équipe et en partenariat
- Compétence rédactionnelles, de synthèse et d'analyse
- Maîtrise de l'outil informatique
- Autonomie dans le travail
- Capacité à animer un groupe

Les candidatures sont à transmettre à l'attention de la Responsable du Pôle Justice, Mme LEFEBVRE Aurélie à l'adresse : [recrutement.psy@ajar.fr](mailto:recrutement.psy@ajar.fr)

Poste à pourvoir dès Février 2022.

Rémunération brute mensuelle : 3 056 € (statut cadre)